



## Montant des dépens

-----  
Par Noyic

Bonjour,

je viens de recevoir un jugement qui m'oppose à ma s<sup>ur</sup> qui est bénéficiaire de l'aide juridictionnelle totale .

Elle est condamnée aux dépens,j'aimerais savoir combien cela peut couter approximativement.

Chaque avocat a déposé ses conclusions et le jugement a été rendu 6 mois plus tard.

Dans ce dossier il n'y avait pas d'expertise...etc.

Merci d'avance de votre réponse si vous avez un ordre d'idée du montant.

-----  
Par kang74

Bonjour

La réponse vous a été déjà donnée : voir avec votre avocat

[.https://www.forum-juridique.net/famille/succession/partage-judiciaire/comme-en-matiere-d-aide-juridictionnelle-t52503.h  
tml](https://www.forum-juridique.net/famille/succession/partage-judiciaire/comme-en-matiere-d-aide-juridictionnelle-t52503.html)